



L'affaire Aminata Traoré: Une honte pour la France !

Par [Demba Moussa Dembélé](#)

Mondialisation.ca, 09 mai 2013

palestine-solidarite.org

Région : [Afrique subsaharienne](#), [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

La France aurait interdit l'entrée sur son territoire à Madame Aminata Dramane Traoré du Mali ! Le prétexte en serait sa critique de l'intervention française dans la crise que vit son pays depuis plus d'un an. Mais une analyse des causes profondes de cette crise permettra de comprendre le bien-fondé des positions de Madame Aminata Traoré.

Les origines de la crise malienne

En effet, la France et les pays occidentaux portent une lourde part de responsabilité dans la crise que vit le Mali. Ses causes immédiates sont l'agression impérialiste de l'OTAN, sous la houlette de la France, des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, contre la Libye qui a abouti à l'assassinat du Président Kadhafi. Car les hordes du Mouvement de « Libération de l'Azawad » (MNLA) sont venues de Libye avec leurs armes lourdes et des équipements sophistiqués, avec la complicité et l'appui des puissances occidentales. Et ce sont ces forces qui ont déclenché les hostilités contre l'Armée malienne pour assurer « l'indépendance » d'une partie du Nord du Mali. Le MNLA, qui avait le plein soutien de la France de Sarkozy, continue d'en bénéficier sous Hollande, comme le montre la collaboration entre les éléments de ce mouvement avec les militaires français sur le terrain. En effet, le MNLA interdit l'entrée de Kidal à l'Armée malienne et refuse de désarmer. Les déclarations très vagues des ministres français des Affaires étrangères et de la Défense visent à conforter le MNLA dans son attitude de refus. Et certains de ses dirigeants étaient logés -peut-être le sont-ils encore ?- à Ouagadougou sous la protection de Blaise Compaoré, devenu une des pièces maîtresses des basses œuvres de la France en Afrique de l'Ouest, comme on l'a vu dans les crises ivoirienne et guinéenne.

C'est le MNLA qui a ouvert la voie aux autres groupes, comme Ansar Dine et le MUJAO. La facilité avec laquelle les hordes du MNLA et ces groupes ont pu venir à bout de l'Armée malienne s'explique par la déliquescence de l'Etat malien, malmené et détruit comme la plupart des Etats de la sous-région par les cures d'austérité imposées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre des plans d'ajustement structurel de triste mémoire. Soumaïla Cissé, ancien ministre des Finances du Mali sous la présidence de Alpha Oumar Konaré, disait dans une interview à un quotidien sénégalais que pendant des années le budget consacré aux domaines de souveraineté - Forces Armées, Affaires étrangères et Justice- ne dépassait guère 3% du budget national! Dans ces conditions, on comprend pourquoi l'Armée malienne -tout comme celles des autres pays de la sous-région - est dans un état de dénuement, voire de délabrement, total.

Cet état de délabrement de l'Armée malienne est le reflet de l'état de décomposition avancée de l'Etat malien lui-même quand on sait que l'Armée est une des composantes essentielles de l'Etat. Et cette déliquescence de l'Etat malien est l'une des illustrations éclatantes de la faillite du modèle néocolonial et du paradigme néolibéral inauguré par les

politiques désastreuses imposées par la Banque mondiale et le FMI il y a de cela plus de trois décennies.

Intervention contre le « terrorisme » ou la tentation de la recolonisation ?

Comme on le voit donc, la responsabilité de la France et des pays occidentaux est entière dans ce qui arrive au Mali. Tout comme celle de qu'on appelle « la classe politique » malienne dont la plupart ont épousé les thèses néolibérales et se sont interdit de réfléchir par eux-mêmes sur le devenir de leur pays. Par ailleurs, la complicité de la France avec le MNLA ne peut que conforter les soupçons les critiques de celles et de ceux qui pensent que les vraies raisons de son intervention n'ont rien à voir avec la présentation qu'en fait la propagande officielle, à savoir une action visant à « sauver le Mali » des groupes « terroristes » M. Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, aurait même dit que « **sans l'intervention de la France, il n'y aurait plus de Mali** ». Une affirmation grotesque et mensongère qui en dit long sur l'attitude de la France à l'égard de ses anciennes « colonies ». En réalité, la propagande officielle sur cette intervention, qui aurait été faite à la « demande des autorités maliennes », a été mise à mal par l'hebdomadaire français, « **Le Nouvel Observateur** » en date du 7 février 2013. Selon cet hebdomadaire, cette intervention était programmée pratiquement dès l'installation de François Hollande à l'Élysée en mai 2012. L'avenir des intérêts français au Mali et dans la sous-région, avec notamment l'uranium du Niger exploité par AREVA, est l'aiguillon principal de cette intervention. Donc, celle-ci est essentiellement motivée par la nécessité de protéger les intérêts stratégiques et économiques de la France!

D'ailleurs, l'intervention est en train de prendre l'allure d'une véritable entreprise de recolonisation du Mali. En effet, François Hollande a dit qu'il serait « intraitable » avec les « autorités » maliennes pour l'organisation d'élections -une farce grotesque dans les conditions actuelles- début juillet pour doter le Mali d'institutions « légitimes » ! Mais « légitimes » aux yeux de qui : de la France ou du peuple malien? Ce risque de recolonisation est renforcé par l'annonce de l'ouverture d'une « base militaire permanente » au Mali au nom de la « lutte contre le terrorisme »! Ce que le Président Modibo Keïta avait refusé à de Gaulle Hollande va l'obtenir les « autorités » maliennes!

La France s'est déshonorée

Les révélations du « **Nouvel Observateur** », la complicité des militaires français avec le MNLA et les déclarations de François Hollande et de ses principaux ministres ne font que confirmer les analyses de Madame Aminata Traoré et des autres patriotes maliens qui n'ont pas succombé à la propagande officielle française relayée par certains médias africains et les « dirigeants » de la CEDEAO. La « faute » de Madame Aminata Traoré est d'avoir exposé les véritables raisons de l'intervention française et les risques de recolonisation de son pays. Sans doute, beaucoup de gens ne manqueront pas de se demander ce que la France espère gagner en prenant une décision aussi stupide contre Madame Aminata Traoré. La France ne peut que ternir davantage son image auprès des intellectuels et citoyens africains. N'est-ce pas François Hollande qui voulait « corriger » le désastreux « discours de Dakar » de son prédécesseur, Nicolas Sarkozy, qui avait soulevé l'indignation générale en Afrique ? Avec cette décision honteuse et insensée de barrer l'entrée sur son territoire à Madame Aminata Traoré c'est raté. Car Aminata Traoré est une des figures de proue de l'intelligentsia africaine engagée et un des symboles puissants d'une Afrique debout, fière et digne.

Avec cette décision, la France s'est déshonorée, en interdisant son territoire à une

intellectuelle de cette envergure. La patrie de Jean-Paul Sartre, le philosophe qui a dominé son siècle et a été de tous les combats pour l'émancipation des peuples opprimés, a définitivement perdu son lustre et son rayonnement intellectuel. Oui, la France est vraiment tombée très bas, avec la montée inexorable de la xénophobie et du racisme. Une France où l'on ose célébrer « les bienfaits de la colonisation » ! Aimé Césaire, ils n'ont manifestement pas lu ton magistral et mémorable «**Discours sur le Colonialisme** » !

La réalité est que la France, empêtrée dans des problèmes économiques et sociaux insolubles, est tentée par le démon de la recolonisation. C'est pourquoi elle redoute la critique, l'opposition, en particulier de la part d'intellectuels africains, surtout quand son entreprise de recolonisation se présente sous le manteau de la « lutte contre le terrorisme » ! Le « tort » d'Aminata Traoré et de ceux qui partagent ses analyses, c'est d'avoir déconstruit ce discours « anti-terroriste » en dénonçant l'intervention française - et celles des autres pays occidentaux- au Mali et ailleurs en Afrique, comme faisant partie d'une stratégie globale visant à contrôler les ressources des pays africains pour tenter de sortir de la crise du capitalisme que d'aucuns assimilent à une « crise de civilisation ».

Mais Hollande, Fabius, Valls et les autres doivent savoir qu'il y a des milliers d'Aminata Traoré en Afrique et dans la Diaspora. Des Africaines et Africains qui ont pu s'arracher à l'idéologie néocoloniale et qui se battent pour construire une « Afrique libre et digne », comme l'appelait de ses vœux Thomas Sankara!

Demba Moussa Dembélé

Vice-président du Réseau international Frantz Fanon

Ligue internationale de la lutte des peuples

Dakar, Sénégal

La source originale de cet article est palestine-solidarité.org

Copyright © Demba Moussa Dembélé, palestine-solidarité.org, 2013

Articles Par : Demba Moussa Dembélé

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

